

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 14 AOÛT 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 14 août 2023 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison LeGrand sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin et Denis Langlois

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Monsieur Marc-Aurèle Blais était absent de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-08-196 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 10 juillet 2023
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de juillet 2023
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de juillet 2023
7. Dépôt des états de revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons
10. Paiements de factures
11. Soumission Sanhy Pro
12. Demande de remboursement d'équipements – Symposium des Arts
13. Délivrance des constats d'infraction
14. Autorisation de destruction de documents nominatifs et document inactifs d'années antérieures
15. Demande de dépôt – achat d'équipements de gym
16. Gagnants et gagnantes du concours local fleurir le Québec
17. Programmation de travaux dans le cadre du programme TECQ pour les années 2019-2024
18. Octroi de contrat – Eurovia Construction Inc. – TECQ 2019-2023
19. Autorisation de signatures – entente intermunicipale pour l'approvisionnement en eau
20. Affaires nouvelles
21. Période de questions
22. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-197 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2023

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-198 5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE JUILLET 2023

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que pour la période de juillet 2023: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #914200 à #914430 au montant de 98 923.70\$, #916238 à #916269 au montant de 77 793.72\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901382 à #901403 au montant de 29 081.16\$ et les dépôts directs #1311 à #1349 au montant de 953 931.02\$, le tout pour un grand total de 1 159 729.60\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2023-08-199 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2023

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de juillet 2023 au montant de 102 752.53\$ et autorisent le paiement des factures.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2023-08-200 7. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUILLET 2023

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses de juillet 2023 soient déposés et adoptés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Ministre des Transports et de la Mobilité Durable : programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration
 - Aide financière maximale de 13 583\$ pour des travaux d'amélioration des routes
 - Aide financière maximale de 2 823\$ (sur 3 ans) pour des travaux d'amélioration de routes

2023-08-201 9. DONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Manon Bertrand pour le défi Alzheimer 2023 : 50\$
- Polyvalente de Paspébiac : effets scolaires pour l'année 2023-24 au montant de ± 3 300\$
- Société d'agriculture de Bonaventure, division A pour la foire agricole et festival de musique de Shigawake; 1 000\$
- Association de soccer de Paspébiac : 100\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-202 10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- TETRA TECH QI Inc. :
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées -secteur Gascons pour un montant de 15 350.81\$, avant taxes (résolutions : 2019-02-112, 2023-01-016 et 2023-05-123);
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour diverses tâches reliées au programme de AIRRL (routes municipales) au montant de 8 850\$, avant taxes
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour diverses tâches reliées au suivi d'appel d'offres (pavage des rues Walker, Sinaï, Beaudin et Chapados au montant de 13 000\$, avant taxes (résolution 2023-05-127)
- VRSB, arpenteurs-géomètres : facture reliée aux honoraires professionnels et déboursés pour plans d'acquisitions, de servitudes et droits de passage au montant de 15 615.75\$, avant taxes
- Englobe :
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'agrandissement du Centre sportif Marco-Sébastien Cyr au montant de 2 706.30\$, avant taxes
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien Cyr au montant de 162.60\$, avant taxes;
- LFG Construction : facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'agrandissement et de rénovation du Centre Sportif Marco-Sébastien Cyr au montant de 480 356.35\$, avant taxes;
- L'atelier des paysages : facture reliée aux services professionnels pour le projet de panneaux d'information pour les sentiers du Centre Plein Air La Souche au montant de 1 480.60\$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffier-trésorier

2023-08-203 11. SOUMISSION DE SANHY PRO – CASERNE DES POMPIERS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par San'Hy Pro pour des produits de nettoyage pour la caserne des pompiers au montant de 1 420.99\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-204 12. DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ÉQUIPEMENTS – SYMPOSIUM DES ARTS

Considérant que la Municipalité a offert son garage municipal au Symposium pour l'entreposage de son équipement lors de leur dernière édition;

Considérant que certains équipements sont manquants selon le comité du Symposium;

Considérant l'importance de ces ressources matériels pour la réalisation de l'événement;

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un montant de 1 500\$ au comité du symposium afin de pallier au manque d'équipement et se dégage de toutes responsabilités concernant le futur entreposage des ressources matériels du symposium dans les bâtiments appartenant à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-205 13. DÉLIVRANCE DES CONSTATS D'INFRACTION

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur municipal ou l'inspectrice municipale pour la municipalité de Port-Daniel-Gascons, dont les tâches consistent à faire respecter la réglementation d'urbanisme (permis et certificats, zonage, construction, lotissement), les règlements municipaux applicables par la Sûreté du Québec (systèmes d'alarme, chiens, colportage et vendeurs itinérants, marchands d'effets d'occasion, aux prêteurs sur gages et à la vente de certains articles, nuisances, sécurité, paix et ordre dans les endroits publics, sollicitation et stationnement) ainsi que le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, à délivrer, pour la municipalité de Port-Daniel-Gascons, et en son nom, un constat pour toute infraction auxdits règlements.

Cette nouvelle résolution abroge la résolution 2020-05-138

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-206 14. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS NOMINATIFS ET DOCUMENTS INACTIFS D'ANNÉES ANTÉRIEURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la destructions de documents nominatifs et inactifs d'années antérieures par les Ateliers Actibec 2000 Inc. et autorise le paiement de la facture à sa réception.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-207 15. DEMANDE DE DÉPÔT – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE GYM

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal autorise le versement de 10 000\$ en guise de dépôt à Body Gym Équipements afin de confirmer la commande des équipements de gym du Centre Sportif Marco-Sébastien Cyr (résolution 2023-07-191)

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-208 16. GAGNANTS ET GAGNANTES DU CONCOURS LOCAL FLEURIR LE QUÉBEC

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu :

Que le conseil municipal accorde un prix de 50\$ pour chaque inscription reçue, c'est-à-dire 12 inscriptions;

Que le conseil municipal autorise à mesdames Marthe Duguay et Linda Morin un montant de 64\$ chacune pour la tournée des propriétés inscrites en tant que juges et un montant de 23.46\$ (0.51\$ X 46km) à madame Marthe Duguay pour le kilométrage effectué.

Les gagnants et gagnantes seront nommés au bulletin municipal de septembre.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-209 17. PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ POUR LES ANNÉES 2019-2024

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-210 18. OCTROI DE CONTRAT – EUROVIA CONSTRUCTION QUÉBEC INC. TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre a été lancé le 11 juillet 2023 pour le pavage de diverses rues;

CONSIDÉRANT la réception des documents d'un seul soumissionnaire et qu'il s'est avéré conforme

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu;

QUE le conseil municipal octroie le contrat de pavages des rues Walker, Sinaï, Beaudin et Chapados au montant de 1 105 139.59\$ taxes incluses à EUROVIA Québec Construction Inc. L'octroi du contrat est conditionnel à l'approbation de la nouvelle programmation de la T.E.C.Q. 2019-2023 par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2023-08-211 19. AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Considérant le besoin futur en eau de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons pour desservir la population du secteur Gascons;

Considérant l'acceptation de la Ville de Chandler de fournir l'eau avec la signature d'une entente intermunicipale;

Considérant l'avancement du dossier "Aqueduc et égouts" du secteur Gascons;

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu;

QUE le conseil municipal autorise le Maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale avec la Ville de Chandler pour la fourniture en eau du futur réseau d'aqueduc du secteur Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle s'est ajoutée à la présente séance.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2023-08-212 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 21.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier